

INFORMATION AUX MÉDIAS

La jeune centenaire fait peau neuve

La Société des administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâtelaises fête ses 100 ans en 2026 et devient l'Association du personnel des communes neuchâtelaises. À cette occasion, la société adopte un nouveau nom et dévoile une identité visuelle repensée, reflet de son histoire, de ses valeurs et de son ambition pour l'avenir.

Née en 1926 pour fédérer, soutenir, représenter et accompagner les administrateurs communaux, la Société des administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâtelaises (SAFCN) célèbre son centenaire en 2026, une opportunité qu'a saisie le comité pour proposer à l'assemblée générale d'adapter son patronyme à l'évolution des usages. Elle devient ainsi l'Association du personnel des communes neuchâtelaises (APCN), qui est entrée aujourd'hui toute fraîche et pimpante dans sa 101^e année.

Ce changement constitue une étape-clé dans le devenir de la société, qui a vu son effectif fluctuer, se diversifier et même diminuer avec les récentes fusions de communes. Par cette mise à jour de son nom, l'APCN réaffirme sa mission : mieux soutenir ses membres dans leurs parcours, leurs métiers et leurs engagements au service de la population.

Le nouveau logo, aux lignes épurées et à la palette chromatique perpétuant les tons bleutés associés à son acronyme, exprime l'ancrage, la détermination, la confiance et l'exigence qui guident l'association.

« Ce centenaire est l'occasion de nous projeter dans les 100 prochaines années, sans renier notre héritage. Notre nouvelle identité traduit un collectif plus agile, plus inclusif et plus proche du terrain », déclare le président Patrice Godat.

Les membres et partenaires découvriront progressivement cette identité sur les supports digitaux, les événements du centenaire et les publications de l'association. La transition de marque sera complètement déployée d'ici la fin de l'année 2026.

À propos de l'APCN

L'APCN est une plate-forme d'échanges et un lieu d'écoute et de formation, elle veille en outre à la défense et à la sauvegarde des intérêts de la profession. Les membres actifs s'élèvent à 69 sur 83. Association à but non lucratif, elle a son siège au domicile de son président. Plus d'informations sur www.apcn.ch.

Pour contact : Patrice Godat, président de l'APCN, tél. 032 886 56 22.

La Sagne, le 5 juin 2026